



Au programme

9h00 - 9h30 : Accueil des participants

MATIN : une conférence participative, pour mieux comprendre le rôle et les moyens d'actions du C.E. face aux restructurations

Animée par Christine GERARD, C.N.A Conseil, consultante en droit social et droit des comités d'entreprise

9h30 – 10h15 : La consultation du C.E.

- Qu'est-ce qu'un projet de restructuration au sens juridique ?
- Les difficultés des entreprises à travers quelques chiffres clés
- Regarder les comptes de l'entreprise mais aussi les comptes du Groupe
- Les cas de consultation - Procédure de consultation

10h15 – 10h45 : Les actions d'anticipation du C.E.

- Préparer la consultation relative à la stratégie de l'entreprise
- L'examen des comptes prévisionnels
- Le droit d'alerte du C.E.
- Négociation et mise en oeuvre d'un accord G.P.E.C.

Pause

11h15 – 12h30 : La consultation spécifique relative aux restructurations

- La consultation « Livre II », pour comprendre les difficultés économiques et le projet de restructuration
- La consultation « Livre I », pour évaluer les conséquences sociales et les mesures d'accompagnement
- Accord de méthode, Plan de sauvegarde de l'emploi et Plan de départ volontaire
- G.P.E.C., accord de méthode et P.S.E. : organisation des accords et des procédures

12h30 – 14h00 : repas pris en commun

APRES MIDI (14h00 – 15h00 & 15h30 – 16h30)

Toutes vos questions à nos intervenants à travers des ateliers

Choisissez deux ateliers parmi les quatre suivants :

- Comment agir devant les tribunaux et pourquoi ?
- Déclencher un droit d'alerte : Comment et pourquoi ?
- Le rôle du CHSCT en période de restructuration
- De la consultation à la négociation

Des conseils de nos consultants, des échanges entre participants

Face aux restructurations, votre comité d'entreprise dispose-t-il d'une information suffisante pour évaluer la situation économique de l'entreprise et les conséquences sociales des projets envisagés ?

La direction vous propose P.S.E., plan de départ volontaire, accord de méthode : Comment en évaluer le contenu, comment négocier ?

Quels sont les moyens d'action à la disposition du C.E., comment les utiliser et mettre en place une stratégie de négociation, dans l'intérêt des salariés, compte tenu du contexte et de la situation économique de votre entreprise ou de son Groupe d'appartenance ?

Venez en débattre avec nos consultants et intervenants, qui auront le plaisir de vous informer et vous conseiller sur les prérogatives du votre C.E. en fonction de vos problématiques spécifiques.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement,

Cordialement

*Christine GERARD
C.N.A. Conseil*

Nos ateliers de l'après midi : questions - réponses avec nos intervenants

Comment agir devant les tribunaux et pourquoi ?

Face aux restructuration, le C.E. manque d'information et exige le respect de ses prérogatives. Il veut que ses propositions alternatives soient étudiées. Quels sont ses recours juridiques ?

Atelier animé par Emmanuel MAUGER, avocat en droit social, spécialisé auprès des C.E.

Déclencher un droit d'alerte : Pourquoi, Comment ?

Face aux difficultés de l'entreprise, le C.E. ne peut rester passif, tel un observateur. Quel peut être l'intérêt de déclencher une procédure d'alerte, pour quoi faire ? Et comment faire ?

Atelier animé par Benoît MULIN, expert comptable spécialisé auprès des C.E.

Le rôle du C.H.S.C.T. en période de restructuration

Toute réorganisation impacte les conditions de travail. Comment agir de concert avec le CHSCT et allier ses compétences spécifiques à celles du C.E. ?

Atelier animé par Anne BONGIBAUT, consultante et formatrice auprès des CHSCT

De la consultation à la négociation

Toute restructuration exige la consultation du C.E. Mais quels sont les moyens à mettre en œuvre pour transformer cette consultation en véritable négociation, notamment sur les mesures sociales d'accompagnement ?

Atelier animé par Jean Jacques YVERNAULT, consultant en communication et Alain LAUDEN, consultant en droit syndical et ancien secrétaire du comité d'entreprise d'EURODISNEY